



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 25/11/2024  
Reçu en préfecture le 25/11/2024  
Publié le  
ID : 019-200078947-20241108-2024\_11\_08\_04-BF

L’an deux mille vingt-quatre, le huit novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Bernard BOUROTTE, délégué suppléant de la commune de SERANDON

**Date de convocation** : 10/10/2024

<b>Membres en exercice</b> : 134	<b>Présents</b> : 94	<b>Votants</b> : 94	<b>Pour</b> : 94	<b>Abstention</b> : 0	<b>Contre</b> : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE</b> :	2024-11-08-04
<b>Objet</b> :	Budget annexe ICVE 2024 – Décision modificative n°4

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe ICVE 2024 afin d’ajuster les amortissements.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

1. Approuvent la proposition du Président ;
2. Décident de modifier le budget annexe ICVE 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
➤ C/6811 : + 887,26 € ➤ C/023 : + 2 492,74 €	➤ C/777 : + 3 380 €	➤ C/13913 : + 333,33 € ➤ C/13918 : + 3 046,67 €	➤ C/28152 : - 5 356,42 € ➤ C/281534 : + 6 243,68 € ➤ C/021 : + 2 492,74 €
<b>Total : + 3 380 €</b>		<b>Total : + 3 380 €</b>	

3. Autorisent le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC, Le 08/11/2024 Le Président du Syndicat, Pierre CHEVALIER	
--	--